

Pour notre santé le changement c'est urgent

Manifestation à Paris

le samedi 6 octobre à 14H00 des Hôpitaux Cochin-Saint Vincent de Paul à Matignon

(Une entrevue avec le Premier Ministre sera demandée à cette occasion avec la remise de pétitions)

Rassemblement dès 12H30, place de l'Observatoire (RER B station Port Royal, métro Raspail L4 L6)

Une situation aggravée...

Depuis des années, chaque réforme, chaque projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, a eu pour conséquence d'augmenter la part des frais médicaux restant à la charge de chacun:

- diminution incessante des remboursements,
- instauration des franchises médicales, forfaits,
- remise en cause des 100% pour les affections de longue durée.

S'y ajoutent les dépassements d'honoraires en forte progression...

Une telle dégradation dans la prise en charge conduit des millions de personnes à retarder, voire à abandonner les soins nécessaires.

La diminution du nombre de professionnels de santé et leur inégale répartition territoriale, aggravent les difficultés d'accès aux soins.

Le soin public en psychiatrie est abandonné au bénéfice d'une politique sécuritaire : les lieux de soins gratuits ou lieux de vie de proximité sont remplacés par des mesures d'enfermement et des services saturés.

Le démantèlement de l'hôpital public et du privé non lucratif au profit du secteur privé commercial s'accélère avec la mise en oeuvre de la loi Hôpital Patients Santé Territoire (HPST)...

Des centaines de restructurations et de fermetures de services ou d'activités sont à l'oeuvre depuis 15 ans. Menées par les Agences Régionales de Santé (ARS) sans concertation ni évaluation des besoins, basées sur des recherches d'économies à tout prix, elles conduisent à des dysfonctionnements et à une baisse de l'offre de soins.

L'étranglement financier est organisé par le mode de tarification

à l'activité (T2A). L'obligation de faire des emprunts, y compris toxiques (DEXIA), pour les investissements nécessaires, aboutit à un endettement insupportable de tous les hôpitaux publics...

Les restructurations et restrictions budgétaires frappent aussi l'ensemble du secteur social et médico-social.

Les personnes les plus fragiles, les plus dépendantes, souvent précaires, sont malmenées voire délaissées.

A la croisée de toutes ces politiques, attachés aux missions de service public, les professionnels du sanitaire et du social public n'en peuvent plus !

Ils sont devenus la variable d'ajustement budgétaire au mépris des conditions de sécurité et de qualité d'accueil, d'accompagnement et de soins.

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), mis en place par Juppé, voté annuellement en automne par les députés et les sénateurs, fixe le budget de la santé.

Les recettes de la Sécurité Sociale diminuent. Les «cadeaux aux entreprises » prennent des dimensions insupportables.

30 milliards d'euros annuels d'exonérations de cotisations sociales
20 milliard d'euros annuels de déficit de la Sécurité sociale

Et maintenant le changement ?

La population, les associations et les syndicats sont dans l'attente d'un changement profond en matière de politique de santé publique et de financement.

Si le discours du gouvernement sur la place de l'hôpital public ou sur la médecine de proximité semble aller dans le bon sens, si des avancées ont eu lieu sur quelques dossiers comme à Briançon, Castres ou pour les centres de santé des Bouches du Rhône, les premières annonces gouvernementales concrètes apparaissent cependant comme très en deçà des enjeux.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT MET EN PLACE SON SERVICE APRÈS VENTE.

**Vous avez demandé le changement ?
Nous ne sommes pas en mesure de vous répondre actuellement.
Veuillez renouveler votre appel ultérieurement.**



W. + Sanrankune

La Santé n'a pas été retenue comme une priorité gouvernementale.

L'évolution annoncée du budget de la santé, de +0,2%, par rapport aux taux fixé par Sarkozy, imposera encore 2 milliards d'euros d'économie en 2013 !

Les Agences Régionales de Santé ne sont pas remises en cause ; il n'est question que d'aménagement de la loi HPST, du mode de financement des hôpitaux et de simple réduction et/ou contrôle des dépassements d'honoraires.

Rien n'apparaît vraiment concernant l'installation des nouveaux professionnels de santé.

La situation budgétaire des hôpitaux et des structures médico-sociales devrait rester dans le rouge, avec pour conséquence la poursuite des suppressions de postes et des restructurations.

Ainsi, 9800 emplois ont été supprimés dans les hôpitaux rien que pour l'année 2009 dont 5000 soignants (source FHF)

De ce côté-là le refus d'un moratoire global sur les restructurations est aussi inquiétant.

La négociation en cours sur les dépassements d'honoraires ne résoudra pas les obstacles à l'accès aux soins.

Elle risque d'accroître encore la part des assurances complémentaires au détriment de la Sécurité Sociale solidaire.

RIEN NE SE FERA EN RUPTURE AVEC LES POLITIQUES MENÉES PRÉCÉDEMMENT SANS L'INTERVENTION DÉTERMINÉE DE TOUTES CELLES ET CEUX QUI SUBISSENT LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS, DE TOUTES LES CITOYENNES-HABITANTES ET DES PROFESSIONNELLES

Les urgences maintenant !

Dès maintenant, nous exigeons du gouvernement qu'il prenne des mesures d'urgence :

- suppression des dépassements d'honoraires, des forfaits et des franchises ;
- arrêt des fermetures d'établissements, de services hospitaliers, de maternités et de centres d'IVG, de centres de proximité, tant dans le secteur des soins que dans celui de la prise en charge du handicap et des personnes âgées ;
- mettre un terme à la déshumanisation de nos services de santé ;
- attribution de moyens humains et financiers pour un service public de santé incluant les soins de premier recours et la prévention ;
- suppression des exonérations et des exemptions de cotisations sociales ;
- augmentation du budget de la Sécurité Sociale pour 2013 répondant aux besoins de la population
(pétition à signer sur: <http://www.petitionenligne.fr/petition/pour-notre-sante-le-changement-c-est-urgent/2931>)

Pour cela, l'intervention citoyenne déterminée et massive est nécessaire.

C'est le sens de notre appel à participer à la semaine d'action européenne d'action et à manifester le 6 octobre.

En EUROPE aussi !

L'austérité présentée comme inévitable et la dette comme une fatalité, sont devenues partout prétexte à de dures attaques contre les systèmes de santé publics, de protection sociale et les droits sociaux.

La Grèce, qui est le cas emblématique de toute l'Europe, est en train de vivre une crise humanitaire et sanitaire sans précédent. Les plus touchés aujourd'hui sont les pays d'Europe du Sud et d'Europe orientale : Grèce, Espagne, Italie, Slovaquie, Pologne...

Grèce : réduction du coût de fonctionnement de 60% des services de santé entraînant fermetures de structures, suppressions d'emplois et diminution des salaires.

Ces politiques d'austérité constituent une violation du droit humain à la santé.

Elles concernent tous les populations et frappent plus particulièrement les femmes, les malades, les handicapés-es, les migrants-es...

Une riposte Européenne s'impose.

Un réseau Européen contre la marchandisation de la santé et pour l'accès aux soins pour toutes et tous partout s'est mis en place et organise une semaine d'action du 1er au 7 octobre 2012.

En France, cette semaine sera émaillée d'actions diverses, conférences de presse, distribution de tracts, pétitions, rassemblements locaux devant des sites menacés ou les ARS... qui convergeront en manifestation nationale le 6 octobre.

Cette manifestation aura lieu dans plusieurs pays et se concrétisera par une conférence de presse Européenne à Varsovie.

A cette occasion se tiendra aussi une conférence Européenne des organisations participantes à Varsovie pour envisager d'autres actions commune dans les suites à donner à ce mouvement.

Notre Santé en danger

Socle commun

L'accès aux soins de proximité

Ce que nous voulons :

- l'accès aux soins pour toutes et tous partout et à tout instant.

Ce que nous refusons:

- toutes les mesures qui tendent à la sélection et à l'exclusion des patients,
- les franchises et autres forfaits,
- les dépassements d'honoraires,
- le déremboursement des médicaments,
- les restrictions croissantes sur les Affections de Longue Durée (ALD) telle que l'hypertension artérielle sévère,
- les restrictions sur la Couverture Maladie Universelle (CMU) et l'Aide Médicale d'Etat (AME).

Un service public présent partout et efficace

Ce que nous voulons:

- un système public de santé (incluant les soins primaires, la prévention, l'information, la lutte en amont contre les causes des maladies), un secteur médico-social et social, public et associatif, développés sur tout le territoire, dotés de moyens suffisants pour répondre aux besoins de toute la population,
- un service public de l'hébergement d'urgence et du logement, sans conditions d'accès ni restrictions aucune, pour les droits de tous les précaires,
- un secteur hospitalier public assurant l'accès à des soins de qualité et de proximité en coordination avec l'ensemble des professionnels de la santé, et avec toutes les parties concernées,
- le maintien et le développement des structures de proximité : centres de santé, centres d'IVG, centres médico-psychologiques, centres d'accueil d'urgence...,
- un plan d'urgence pour la médecine scolaire, du travail, et la PMI,
- un secteur psychiatrique public coordonnant et assurant la continuité des soins,
- l'augmentation du nombre de professionnels de santé formés, un recrutement à la hauteur des besoins et l'exigence d'une répartition équilibrée sur tout le territoire,
- une recherche publique indépendante,
- une politique publique du médicament intégrant la recherche, la production et le contrôle.

Ce que nous refusons:

- les suppressions d'emplois, les suppressions d'activités, les fermetures de services, les regroupements autoritaires dans tous les secteurs de la santé, du médico-social et du social,
- le démantèlement de la psychiatrie publique et toute instrumentalisation sécuritaire de celle-ci,
- l'application de critères de rentabilité financière à l'hôpital et dans tous les établissements,
- la privatisation des activités et des établissements.

Un financement solidaire

Ce que nous voulons:

- une protection sociale, ouverte à toute la population, basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »,
- la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la sécurité sociale avec la garantie d'un droit universel assuré à 100%,
- une évolution vers la suppression de tous les « restes à charge ».

Ce que nous refusons:

- tout transfert de prestations de l'assurance-maladie obligatoire vers les complémentaires/assurances privées,
- les exonérations de la part patronale des cotisations sociales,
- les enveloppes budgétaires fermées et la tarification à l'activité (T2A) conduisant à l'étranglement financier des établissements et structures.

La démocratie

Ce que nous voulons:

- la définition démocratique des besoins de la population, l'élaboration et le suivi des projets, associant usagers, professionnels, élus, sur un plan d'égalité,
- une réelle représentativité des usagers, des personnels et des élus dans les instances décisionnelles à tous les niveaux.

Ce que nous refusons:

- le tout pouvoir autoritaire des ARS, Agences Régionales de Santé,
- la nouvelle gouvernance hospitalière,
- le découpage arbitraire des territoires de santé.

C'est pour tout cela que nous exigeons l'abrogation de la loi HPST et l'arrêt immédiat de toutes les fermetures et restructurations.

Signataires: (11 mars 2012)

associatifs : Act-Up Paris, Act-Up Toulouse, Association Nationale des Centres d'IVG (ANCIC), Appel des appels, ATTAC, Collectif hypertension, Collectif National pour les Droits des Femmes, Collectif 20°-Tenon, Coordination nationale des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception, Convergence des collectifs de défense et de développement des services publics, Coordination de Défense et de Promotion des centres de santé Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, COSS 33 (Coordination Santé Solidarité Gironde), Ensemble pour une santé solidaire, Femmes Egalité, Femmes Solidaires, Handi-social, «LaSantéUnDroitPour tous» , Ligue des Droits de l'Homme, La santé n'est pas une marchandise, Réseau éducation populaire, Résistance sociale, SERPSY, Union des Familles Laïques, Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires...

politiques : Alternative libertaire, Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique, les Alternatifs, Europe Ecologie les Verts, Gauche Anticapitaliste, Gauche Unitaire, Lutte Ouvrière, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Communiste Français, Parti Communiste des Ouvriers de France, Parti de Gauche, Parti Radical de Gauche, Partit Occitan, République et Socialisme, Union Démocratique Bretonne...

syndicaux : Confédération Générale du Travail, Fédération CGT Santé Action Sociale, Fédération CGT des Organismes Sociaux, Fédération Sud Protection Sociale, Fédération Sud Santé Sociaux, Fédération Syndicale Unitaire, Syndicat de la Médecine Générale, Syndicat National des Professionnels de Santé au Travail, Union Confédérale des Médecins Salariés de France, Union Syndicale de la Psychiatrie, Union syndicale Solidaires...